

INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE ANNEE 2017/2018
TARIF : 110€

Syndicat Intercommunal Transport Scolaire
Maison du Parc-Veauche
04 77 94 14 18

PERMANENCES :

MERCREDI et JEUDI : 8h30-12h

CONGES ANNUELS : du 28/07 au 22/08

- Inscription par internet sur www.loire.fr du 16 mai 2017 au 30 septembre 2017. À partir du 1er août, **les paiements seront majorés de 30 €.**
Sont exclus du dispositif d'inscription en ligne les cas particuliers nécessitant des justificatifs dont :
 - les enfants en garde alternée
 - les enfants placés en famille d'accueil
 - les enfants handicapés
 - les apprentis
 - les enfants de moins de 3 ans

- Inscription sur papier :
Où retirer le dossier d'inscription papier ?
 - Le dossier d'inscription est retirable auprès des établissements scolaires (lignes régulières) ou aux permanences du SITS (lignes scolaires)
 - Il est disponible et téléchargeable sur le site internet www.loire.fr (rubrique transport scolaire)
Les dossiers devront être tamponnés soit par l'établissement scolaire (lignes régulières) soit par le SITS (lignes scolaires dont il a la compétence) avant envoi au Département (pour une 1^{ère} demande joindre une photo).

Les élèves déjà titulaires d'une carte billettique doivent la conserver.

ATTENTION : POUR TOUT DOSSIER TRANSMIS AU DÉPARTEMENT APRES LE 31 JUILLET, SANS JUSTIFICATIF SUR UN CHANGEMENT D'ADRESSE OU UNE AFFECTATION TARDIVE DANS UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE, LA PARTICIPATION FAMILIALE SERA MAJOREE DE 30 €.